

Communiqué de presse

Lycée Mousseron : Le changement, c'est du flan ! En grève jeudi contre le travail gratuit !

Pour la deuxième année consécutive, et malgré le changement de gouvernement et de Recteur, **le Rectorat demande une fois de plus aux enseignants de l'Académie de Lille d'assurer des heures de cours gratuitement** en interprétant à sa manière les textes qui régissent les statuts des enseignants.

On s'en souvient, l'an dernier la direction voulait déjà imposer 36 heures de cours gratuites aux enseignants du lycée Mousseron qui s'étaient donc mis en grève totale le 22 septembre 2011. Le jour même, l'Inspecteur d'Académie se rendait dans l'établissement et annonçait que finalement personne ne se verrait imposer une heure non payée.

Cette année, alors que la direction du lycée Mousseron avait renoncé à appliquer cette circulaire académique, 19 enseignants ont trouvé une note dans leur casier le lundi 12 novembre au retour des vacances pour leur indiquer que 18 heures devraient être assurées gratuitement ! Pour les 17 enseignants qui assuraient 1 HSA (heure supplémentaire année), celle-ci devra être assurée gratuitement. **Pour les enseignants agrégés, c'est une perte de salaire annuelle de 1846 euros et de 1291 euros pour les certifiés, une baisse de salaire de 6,5 % !**

Les 2 enseignants qui effectuaient $\frac{1}{2}$ HSA, perdent, eux, 923 euros ou 645 euros selon qu'ils sont agrégés ou certifiés!

Enfin, pour les collègues qui n'assuraient pas de HSA, et bien... rien ne change !

Une même règle et trois applications différentes, bonjour l'équité !

Le prétendu changement se fait dans la continuité. Le nouveau Recteur de l'Académie de Lille applique avec zèle les sales coups de son prédécesseur nommé par Sarkozy.

Pour les enseignants du lycée Mousseron, ces majorations sonnent comme une provocation. Nous continuons à demander l'abrogation de cette circulaire qui instaure deux poids et deux mesures dans le calcul du temps de travail des enseignants, un calcul dans l'académie de Lille et un autre dans le reste du pays.

Nous rappelons que **notre temps de travail est régi par les décrets de 1950.**

Il n'est pas question de nous laisser faire. **Les enseignants du lycée Mousseron seront en grève le jeudi 15 novembre pour exiger l'abrogation de la circulaire académique** de Lille sur le temps de travail des enseignants qui s'applique dans tous les lycées de l'académie. Ni pigeons, ni dindons de la farce, on refuse de se laisser plumer : une heure de cours = une heure payée !

Contre le travail gratuit, on ne lâche rien !